RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES

87240 Haute-Vienne

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2024 Date de la convocation : 04/10/2024		L'an 2024, le 11 octobre à 20 h 05, le conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Claudine ROUX, Maire. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer. Madame Sylvie RIBIÈRE est élue secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L 2121-15 du CGCT).
		<u>Présents</u> : Mme Claudine ROUX, M. Stéphane TALABOT (arrivé à 20 h 10), M. Johnny DECONDE, Mme Marie-Christine TEXIER, M. Brice GAUCHOUX, Mme Francisca FUENTÈS,
Nombre d'élus en exercice	13	M. Jérôme PRÉVOST, Mme Sylvie RIBIÈRE, M. Jean-François LACAZE.
Présents	9	E (M. E. (List CTCTN) (M. Constitut) Mars Claudian DOUNG M. Iulian CERRYER
Votants	12	<u>Excusés</u> : M. Frédéric STŒBNER (procuration à Mme Claudine ROUX), M. Julien SERPIER (procuration à M. Stéphane TALABOT), Mme Marie-Pierre KERVELLEC et M. Gérard FAURE (procuration à Mme Marie-Christine TEXIER).
	ļ	
	<u> </u>	
	1	

Le procès verbal de la séance du 4 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

2024 43 - Travaux prévisionnels - Demande de subventions Adoptée à l'unanimité

2024 44 - Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la chaufferie biomasse Adoptée à l'unanimité

2024 45 - Changement des compteurs en télérelève Adoptée à l'unanimité

2024 46 - Admission en non-valeur - budget eau Adoptée par 11 voix POUR et 1 ABSTENTION

2024 47 - Participation forfaitaire d'ÉLAN au financement de l'entretien de la voirie Adoptée à l'unanimité

2024 48 - vente de la remorque Devès *Adoptée à l'unanimité*

2024 49 - Création d'un emploi permanent Adoptée à l'unanimité

2024 50 - Réglement intérieur de la bibliothèque municipale Adoptée à l'unanimité

2024 51 - Convention avec les bibliothécaires bénévoles de la bibliothèque municipale Adoptée à l'unanimité

2024 52 - Modalités de remboursement des frais de déplacement pour les bénévoles de la bibliothèque municipale Adoptée à l'unanimité

2024 53 - Décision modificative n°1 - budget Eau Adoptée à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté – Égalité – Fraternité

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES

87240 Haute-Vienne

Fait et délibéré en mairie de Saint-Laurent-les-Églises le 11 octobre 2024

Le Maire,

Claudine ROUX

La secrétaire de séance,

Sylvie RIBIÈRE